



COMPTE RENDU REUNION CVS

Date : 22/11/2023	Heure début : 10h00	Heure fin : 12h15
Rédigé par : Charlène POULAIN	Date de la rédaction : 22/11/2023	Validé par :

<u>Membres présents</u>	<u>Membres excusés ou absents</u>
PÉRÈS Michel	SEPRÉ Raphaël
SION Hubert	VIOLA Michel
HERRAULT Delphine	BECHU Gérard
POLTEAU Joëlle	PARIS Chantal
LEFEVRE Christiane	
QUINTARD Sophie	
POULAIN Charlène	
LAYER Josette	
POMMIER Didier	
BOUGUERAU MOULIERE Jean-François	
PAPIN (LEBLÉ) Carole	

Un tour de table est fait pour que les membres se présentent. Monsieur POMMIER Didier informe qu'il démissionne de ses fonctions. Monsieur SION Hubert (famille) et Monsieur BOUGUERAU-MOULIERE Jean-François participe pour la première fois au CVS.

1. Validation du précédent compte-rendu du CVS

Le compte-rendu du 4 juillet 2023 est validé à l'unanimité.

Mme LAYER (résidente) trouve que les actions d'amélioration proposées n'ont pas été mise en place. Il sera important de rappeler durant les réunions de services les bons gestes à avoir : éteindre les lumières etc...

Monsieur PÉRÈS réaborde le déficit de l'EHPAD.

2. Election du nouveau président du CVS

Madame GASNIER a démissionné de la présidence du CVS, une élection est effectuée.

Monsieur PÉRÈS explique le rôle du Président du CVS, l'objectif est que les souhaits des familles et résidents soient entendus.

Madame POLTEAU (Présidente) et Monsieur SION (Vice-Président) accepte de prendre les fonctions de Président et Vice-Président. Il rappelle également que c'est 4 réunions par an.

Il manque un système de collecte d'information par rapport aux familles pour connaître les problématiques qu'ils rencontrent. Monsieur PÉRÈS indique qu'il devrait être annoté dans le règlement de fonctionnement que les membres du CVS sont là pour représenter les familles.

3. Point sur les prochaines animations

- Le 23/11/2023 : Les Fables de la Fontaine (une compagnie de théâtre)
- Le 01/12/2023 : Suite à « OCTOBRE ROSE » remise du chèque à la Mairie d'un montant de 80€
- Le 07/12/2023 : Repas à thème « l'hiver » avec séance photos avec les résidents et décorations sur les vitres
- Le 14/12/2023 : Spectacle de Noël
- Le 20/12/2023 : Gouter de Noël avec les enfants du personnel et loto gourmand (voir pour inviter le conseil municipal jeune)
- Le 22/12/2023 : Marché de Noël de 14h à 18h30 ouvert au public

Les résidents sont de plus en plus présents aux animations.

Monsieur PÉRÈS informe qu'il est primordial de créer une salle d'animation beaucoup plus grande qu'il financera dans la mesure du possible l'animation.

Mme LEFEVRE propose que lors des échanges inter-EHPAD que les résidents puissent visiter les établissements.

Le partenariat avec la MAS de Mulsanne s'est arrêté, il faudrait trouver d'autres partenaires.

LES PROJETS A VENIR

- Médiation animale à renouveler
- Cinéma : possibilité d'assister à des séances de cinéma à Château du Loir en lien avec une association
- Aller au thé dansant à Mayet
- Contacter l'école de musique de Mayet ainsi que le collègue pour la chorale
- Repas thérapeutique avec 4 ou 5 personnes par mois.

Le projet du mini bus d'une valeur de 70 000€ est prévu, les hôpitaux de France subventionneront à une valeur de 20 000€. En début d'année 2024 il y aura le lancement pour l'appel d'offre pour l'achat de ce véhicule dans le cadre des marchés publics.

4. Information sur le prix de journée 2024

Monsieur PÉRÈS informe qu'il y aura une augmentation sur le prix de journée (Tarifs Hébergement et Dépendance).

En 2024, il y aura un effort de fait au niveau du prix de journée par le département. Une information sera donnée aux familles en début de l'année 2024. Monsieur PÉRÈS signale que l'EHPAD de Mayet est le plus impacté au niveau financier et que les résidences de l'Aune ont un déficit de plus 1.2 millions d'euros.

Monsieur PÉRÈS signale qu'il y a l'aide sociale qui existe si les familles rencontraient des difficultés financières.

5. Bilan fin de travaux sur les arrondis niveau 1 et 2

Mme HERRAULT explique qu'une réunion a été faite le 20/11/2023 avec différents professionnels de l'établissement afin d'améliorer les 2 arrondis au niveau de l'aménagement.

Bilan : les sols et peintures ont été refait avec des couleurs vives et claires. Le projet est que les 2 arrondis soient aménagés de façon « chaleureuse » avec un coin repas, lecture, tisanerie, jeux de société.

La salle d'animation sera à la place du PASA dès que tout aura été mis en place.

Mme HERRAULT signale que les coloris des meubles seront bien évidemment adaptés au niveau sensoriel pour les résidents.

Une soignante du niveau 1 propose de faire des décorations sur chaque saison dans un premier temps au niveau 1.

Mme LAYER alerte sur le fait qu'il y a un problème au niveau des sols, ils seraient trop adhérents.

6. Questions diverses

- Un temps d'échange est primordial pour améliorer les problématiques entre soignant ou Cadre de Santé dans le but

- Monsieur SION informe qu'il a reçu un courrier de la Sécurité Sociale indiquant que le Dr BERTRAND arrêtera son activité et que l'Etablissement devra trouver un autre médecin traitant. Monsieur PÉRÈS rappelle le principe de libre choix des résidents ou de leur famille au sujet du choix du médecin traitant. En cas de soucis, nous devrions appeler le 15. Monsieur PÉRÈS explique qu'il a reçu des médecins traitants mais que malheureusement rien n'a abouti pour le moment. L'Etablissement n'a pas le droit d'imposer aux familles un médecin traitant c'est « un choix » de chacun. Des recherches sont en cours

Mme POLTEAU avait demandé à son médecin de Mulsanne pour venir sur l'EHPAD mais il a refusé.

Monsieur SION demandera à son médecin traitant Dr GHAZI de Château du Loir s'il accepterait d'intervenir sur l'EHPAD.

- Une Infirmière en pratique avancée arrivera en 2024 sera à 60% pourront faire éventuellement les renouvellements des ordonnances.
- Mme HERRAULT informe qu'elle vient d'avoir l'information que le Dr RACINE accepterait de faire de la télémédecine.

Monsieur PÉRÈS explique également que le Dr GERAIN de l'EHPAD de Pontvallain est régulièrement sollicité pour un avis médical ponctuel.

- Monsieur PÉRÈS fait savoir qu'un projet est prévu afin d'installer la climatisation dans les couloirs de l'établissement.
- Concernant les repas invités, Monsieur Le Directeur informe qu'il ne sera pas possible d'accueillir un grand nombre de personnes pour les repas de fête.

Madame POLTEAU Joëlle,



Présidente du CVS